



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 MAI 2018

Nombre de membres composant 33

le Conseil

Nombre de membres présents à 28
la séance

Nombre de membres représentés 4

Nombre de membres non 1
représentés

Le mardi 22 mai 2018 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUF, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Pierre MARCHADIER, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Christelle FORTIN, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Jean-François CLAIR, Monsieur Michel LAVAL, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Madame Chantal COLIN, Monsieur Bernard DUVERT, Monsieur Olivier AUBRY

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Madame Liliane REUSCHLEIN donne procuration à Madame Corinne FIORENTINO, Madame Amèle SELLAM donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Caroline RUIZ donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Madame Isabelle SERIEIS donne procuration à Monsieur Areski OUDJEBOUR

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :

Monsieur Olivier DOSNE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Chantal DURAND

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER

DELIBERATION N° 8

BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

PREAMBULE - Monsieur Pierre MARCHADIER, 8ème Adjoint au Maire délégué à la culture et à l'attractivité du territoire

Mes chers collègues,

Vous venez d'approuver le compte de gestion du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2017 établi par le comptable public. Je vous propose maintenant d'adopter le projet de compte administratif du même exercice. Ce document comptable établi par l'ordonnateur constate les résultats de l'exercice budgétaire 2017 par rapport au budget primitif voté pour le même exercice et aux modifications de crédits délibérées dans les mêmes formes.

Après vérification de la concordance avec les écritures du comptable public, le compte administratif 2017 du budget annexe du port de plaisance présente les résultats suivants :

Réalisations 2017

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	227 369,84 €	346 289,28 €	118 919,44 €
Section d'investissement	86 625,31 €	76 338,52 €	-10 286,79 €
Total	313 995,15 €	422 627,80 €	108 632,65 €

Restes à réaliser 2017

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	454,13 €	0,00 €	454,13 €
Total	454,13 €	0,00 €	454,13 €

Résultat global de clôture (réalisations+ restes à réaliser)

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	227 369,84 €	346 289,28 €	118 919,44 €
Section d'investissement	87 079,44 €	76 338,52 €	-10 740,92 €
Total	314 449,28 €	422 627,80 €	108 178,52 €

L'excédent global de clôture est de 108 178,52 €.

Les réalisations 2017 du budget annexe du Port de plaisance se décomposent de la sorte :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées et ont évolué de cette manière :

Chap.	Libellé	CO 2016 (BP+DM)	Réalisé 2016	% réalisé	CO 2017 (BP+DM)	Réalisé 2017	% réalisé	EVOLUTION CA17 / CA16
011	CHARGES A CARACTÈRE GÉNÉRAL	134 838,49	66 292,70	49,16%	170 231,94	73 201,06	43,00%	10,42% 6 908,36
012	CHARGES DE PERSONNEL	78 000,00	75 264,20	96,49%	78 000,00	76 198,65	97,69%	1,24% 934,45
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 791,47	4 791,47	100,00%	0,00	0,00	0,00%	-100,00% -4 791,47
66	CHARGES FINANCIÈRES	4 385,54	3 692,11	84,19%	3 388,70	3 382,25	99,81%	-8,39% -309,86
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00	90,00	9,00%	1 000,00	0,00	0,00%	-100,00% -90,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		223 015,50	150 130,48	67,32%	252 620,64	152 781,96	60,48%	1,77% 2 651,48
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00%	15 000,00	0,00	0,00%	0,00% 0,00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	74 106,10	54 606,88	73,69%	74 592,00	74 587,88	99,99%	36,59% 19 981,00
Total des dépenses d'ordres de fonctionnement		74 106,10	54 606,88	73,69%	89 592,00	74 587,88	83,25%	36,59% 19 981,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		297 121,60	204 737,36	68,91%	342 212,64	227 369,84	66,44%	11,05% 22 632,48

En 2017, les dépenses de fonctionnement se sont établies à 227 369,84 € en augmentation de 11,05% (+22 632,48 €) par rapport à l'exercice 2016.

Sur le chapitre 011 relatif aux charges à caractère général, les dépenses ont été réalisées à hauteur de 73 201,06 €, en progression de 6 908,36 € par rapport à l'an dernier. Cependant, le taux de réalisation en ressort à 43 % en diminution de 6,16 points du fait de crédits budgétaires ouverts plus importants.

Les dépenses incluses dans ce chapitre sont celles nécessaires au fonctionnement normal du service : charges de fluides, réparation et maintenance des biens, fournitures de petits équipements et biens non stockés, frais de communication, cotisations diverses et le paiement des taxes sur les

moyens de paiement ou de redevance.

La progression constatée des dépenses résulte des actions menées pour le 40e anniversaire du Port de plaisance (6 166,77 € de réalisés sur une enveloppe prévisionnelle de 7 500 €). Sans cet événement, les dépenses de fonctionnement auraient été équivalentes.

Le chapitre 012 concerne les charges de personnel qui se sont réalisées à hauteur de 76 198,65 € soit 97,69 % de la prévision budgétaire. Ce montant est stable depuis 2015 avec une équipe complète (Une responsable et un agent technique) en charge du fonctionnement du Port de plaisance.

Le chapitre 65 concernant les autres charges de gestion courante n'a pas été mouvementé en 2017 a contrario de l'an dernier. Ce chapitre budgétaire est exclusivement mouvementé pour les écritures d'admission en non-valeur. Celles-ci n'ont pas été présentées au vote du Conseil Municipal au motif d'une transmission tardive par le Trésor Public. Ces écritures comptables seront réalisées sur le budget 2018.

Au niveau des charges financières (chapitre 66), le budget du Port de plaisance continue à se désendetter et aucun nouvel emprunt n'a été contracté. Les dépenses de remboursement des intérêts de la dette s'établissent à 3 382,25 € contre 3 692,11 € sur l'exercice 2015 soit une diminution de 8,39%.

Les deux chapitres d'ordre (042 et 023) ne recensent que des prévisions budgétaires et des réalisations sans impact financier pour le budget. Ce sont des écritures purement internes et comptables. Les seules écritures effectuées pour un montant de 74 587,88 € correspondent aux dotations aux amortissements.

Synthétiquement, l'exécution 2017 est marquée par une dégradation des taux de réalisation ayant pour cause une progression continue des excédents antérieurs de fonctionnement réinscrits annuellement dans cette section.

Ces excédents permettent de couvrir les dépenses courantes sans imposer une nécessaire revalorisation tarifaire annuelle et de financer les investissements à entreprendre.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Sur l'exercice 2017, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 346 289,28 € en hausse de 12,54% par rapport à l'an dernier dont voici la présentation synthétique :

Chap.	Libellé	CO 2016 (BP+DM)	Réalisé 2016	% réalisé	CO 2017 (BP+DM)	Réalisé 2017	% réalisé	EVOLUTION CA17 / CA16
70	PRODUITS DES SCES DU DOMAINÉ ET VENTES DIVERSES	194 300,00	199 470,71	102,66%	205 000,00	189 837,93	92,60%	-4,83% -9 632,78
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30 700,00	36 116,17	117,64%	22 400,00	41 638,71	185,89%	15,29% 5 522,54
	Total des recettes réelles de fonctionnement	225 000,00	235 586,88	104,71%	227 400,00	231 476,64	101,79%	-1,74% -4 110,24
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	11 841,52	11 841,52	100%	11 841,52	11 841,52	100,00%	0,00% 0,00
	Total des recettes d'ordres de fonctionnement	11 841,52	11 841,52	100,00%	11 841,52	11 841,52	100,00%	0,00% 0,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	60 280,08	60 280,08	100,00%	102 971,12	102 971,12	100,00%	70,82% 42 691,04
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	297 121,60	307 708,48	103,58%	342 212,64	346 289,28	101,19%	12,54% 38 580,80

Les recettes de fonctionnement se sont accrues de 38 580,80 € en passant de 307 708,48 € à 346 289,28 € avec un taux de réalisation supérieur aux crédits ouverts (101,19%).

Depuis 2014, les recettes du Port de plaisance progressaient fortement. En 2017, cette évolution se tasse. Les produits recouvrés sur les droits de stationnement et location de bateaux électriques ont baissé de 9 632,78 € par rapport à l'an dernier tandis que ceux perçus sur la location de la capitainerie vente de jetons (machines à laver, sèche-linge, fluides...) ont progressé de 15,29%. L'élargissement de l'offre de prestations aux plaisanciers et l'attrait de sa situation géographique confirme le développement du Port de Plaisance.

Le budget annexe du Port de plaisance dispose également d'un partenariat avec AR-MEN, spécialiste du permis bateau, en lui louant des locaux dans la capitainerie. Cette convention rapporte annuellement un loyer de 14 000 €.

De plus, le budget reprend annuellement l'amortissement des subventions d'investissement par le biais d'une dépense d'investissement et une recette de fonctionnement (chapitre 043 – opérations d'ordre de transfert entre sections).

Enfin, comme évoqué dans la section précédente, le budget annexe du port de plaisance dégage

annuellement un excédent de fonctionnement qui est transféré ou non en section d'investissement au gré des programmes mis en œuvre. Depuis l'exercice 2015, les excédents constatés sont repris en section de fonctionnement ce qui alimente l'autofinancement et permet de prévoir de nouveaux investissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement du budget annexe du port de plaisance a été équilibrée en dépenses et recettes à hauteur de 250 748,96 €. Au 31 décembre, cette section fait apparaître un résultat d'exécution positif de 134 343,70 € pour un résultat de clôture 2016 de 1 750,64 €.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	CO 2016 (BP+DM)	Réalisé 2016	% réalisé	CO 2017 (BP+DM)	Réalisé 2017	% réalisé	EVOLUTION CA17 / CA16
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	36 000,00	33 269,72	92,42%	35 000,00	34 663,14	99,04%	4,19% 1 393,42
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 264,58	7 745,00	29,49%	6 500,00	2 921,00	0,00%	-62,29% -4 824,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	0,00	0,00%	38 001,12	37 199,65	97,89%	0,00% 37 199,65
	Total des dépenses réelles d'investissement	62 264,58	41 014,72	65,87%	79 501,12	74 783,79	94,07%	82,33% 33 769,07
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	11 841,52	11 841,52	0,00%	11 841,52	11 841,52	100,00%	0,00% 0,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	44 049,80	44 049,80	0,00%	0,00	0,00	0,00%	-100,00% -44 049,80
	Total des dépenses d'ordres d'investissement	55 891,32	55 891,32	0,00%	11 841,52	11 841,52	100,00%	-78,81% -44 049,80
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	132 593,06	132 593,06	100,00%	0,00	0,00	0,00%	-100,00% -132 593,06
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	250 748,96	229 499,10	91,53%	91 342,64	86 625,31	94,84%	-62,25% -142 873,79

Les dépenses d'investissement ont décrue de 62,25% par rapport à l'an dernier pour atteindre 86 625,31 €.

Le budget annexe du Port de plaisance a investi en 2017 40 120,65 € en réalisant des travaux de modernisation de la capitainerie notamment sur les aspects adaptabilité et accessibilité PMR : mises aux normes des portes d'accès, important programme de ravalement et amélioration de l'éclairage, alarme anti-intrusion pour la sécurisation du site. Ces travaux ont représenté un investissement de 37 199,65 €.

Dans le cadre du cycle de désendettement suivi par le Port de Plaisance, les emprunts bancaires ont été remboursés à hauteur de 34 663,14 €.

Au 31 décembre 2017, la dette s'élevait à 277 017,91 € et décroît depuis 2009, date du dernier emprunt contracté.

Depuis, tous les investissements réalisés sur le Port de plaisance ont été assurés par l'autofinancement dégagé et les subventions obtenues auprès des partenaires (Région et la Commune).

Enfin, des dépenses d'ordre budgétaire ont été effectuées dont notamment l'amortissement des subventions perçues auprès de la Région notamment.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement du budget annexe du Port de plaisance s'établissent au titre de l'exercice 2017 à 76 338,52 €, en diminution de 67% par rapport à l'an dernier.

Chap.	Libellé	CO 2016 (BP+DM)	Réalisé 2016	% réalisé	CO 2017 (BP+DM)	Réalisé 2017	% réalisé	EVOLUTION CA17 / CA16
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	4 593,06	4 593,06	100,00%	0,00	0,00	0,00%	-100,00% -4 593,06
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	128 000,00	128 000,00	100,00%	0,00	0,00	0,00%	-100,00% -128 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	132 593,06	132 593,06	100,00%	0,00	0,00	0,00%	-100,00% -132 593,06
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00%	15 000,00	0,00	0,00%	0,00% 0,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	74 106,10	54 606,88	0,00%	74 592,00	74 587,88	136,59%	36,59% 19 981,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	44 049,80	44 049,80	0,00%	0,00	0,00	0,00%	-100,00% -44 049,80
	Total des recettes d'ordres d'investissement	118 155,90	98 656,68	0,00%	89 592,00	74 587,88	83,25%	-24,40% -24 068,80
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	0,00	0,00%	1 750,64	1 750,64	0,00%	0,00% 1 750,64
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	250 748,96	231 249,74	92,22%	91 342,64	76 338,52	83,57%	-66,99% -154 911,22

En 2016, suite à la réalisation du programme d'investissement relatif à l'escale, le budget annexe du Port de plaisance a recouvré une subvention régionale de 128 000 €.

Au titre de l'année 2017, les recettes d'investissement proviennent exclusivement des dotations aux

amortissements (74 587,88 €) et de l'excédent dégagé sur l'année antérieure pour 1 750,64 €.

Suite à cette restitution détaillée de la réalisation comptable sur l'exercice 2017, je vous propose donc d'approuver les résultats constatés au compte administratif 2017 du budget annexe du Port de plaisance et de confirmer l'affectation du résultat arrêté provisoirement.

Principaux textes réglementaires	- articles L2311-5 et R2311-13 du CGCT - articles L1612-12, L2121-14 et L2121-31 du CGCT - nomenclature comptable M14
Principaux documents de référence	- projet de compte administratif 2017 – budget annexe du Port de plaisance

A reçu un avis favorable en Commission Finances, Solidarité et Sécurité du 16/05/2018

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

Pour	30	Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (liste "joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (liste "joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (liste "joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (liste "joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (liste "joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (liste "joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (liste "joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (liste "joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (liste "joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "joinville avec vous"), Madame Amélie SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (liste "joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (liste "joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (liste "joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste "unis pour joinville-le-pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (liste "unis pour joinville-le-pont"), Madame Chantal COLIN (liste "vivre joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (liste "vivre joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (liste "vivre joinville ensemble")
Contre	1	Monsieur Michel LAVAL (non inscrit)
Abstention	1	Monsieur Pascal DE CAZENOYE (Liste "Unis pour Joinville-le-Pont")

Article 1^{er} : Approuve le compte administratif pour l'exercice 2017 du budget annexe du Port de plaisance, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	15 948,32 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	102 971,12 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	118 919,44 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	-12 037,43 €

Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	1 750,64 €
Résultat de clôture de l'exercice 2017	-10 286,79 €

Article 2 : Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Article 3 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Dépenses	Recettes
0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	
Dépenses	Recettes
454,13 €	0,00 €

Article 4 : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Article 5 : Confirme l'affectation du résultat constaté à la section de fonctionnement du budget annexe du Port de plaisance pour l'exercice 2017 sur le budget annexe du Port de plaisance pour l'exercice 2018 de la manière suivante :

- Recettes d'investissement (compte 1068) 10 740,92 €
- Résultat de fonctionnement (compte 002) 108 178,52 €

Je soussigné, Jean-Jacques GRESSIER, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publié le : 28 MAI 2018

Télétransmis transmis au contrôle de légalité le : 28 MAI 2018 A Joinville-le-Pont le 30 MAI 2018

